



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E19347

VALABLE JUSQU'AU

08/03/2026

ÉDITÉ LE 03/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 22/02/2022
Capital : 470 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 311962062

Siret : 311 962 062 00056

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2100340

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 756029C1247000/001 300150/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 756029C1247000/001 300150/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ATELIERS BONY

11 RUE JEAN NICOT
ZI
77170 BRIE COMTE ROBERT

Téléphone : 01 64 05 54 31

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :
DE FREITAS MARIO PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : mario.defreitas@ateliersbony.fr

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 3 236 468

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)		04/02/2025
9112	Agencement (Technicité confirmée)		11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.